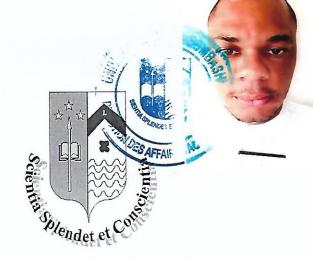
## UNIVERSITE DE LUBUMBASHI

B.P. 1825 LUBUMBASHI

SECRETARIAT GENERAL

ACADEMIQUE DIRECTION DES AFFAIRES

ACADEMIQUES
E-mail: academique@unilu.ac.cd



## ATTESTATION DE FREQUENTATION Nº 1859 10 12021

Je soussigné, *Jean Ngoy Kalumba*, Directeur des Affaires Académiques de l'Université de Lubumbashi, atteste par la présente que le nommé **BAKOLE ILUNGA Martin**, né à **Kananga**, le 05 décembre 1987, a été étudiant régulièrement inscrit en Deuxième Licence, à la Faculté de Droit, Département : Droit Public, pour l'année académique 2011-2012.

Je confirme qu'il a été proclamé Licencié en Droit à l'issue de la première session de l'année académique précitée.

Cette attestation lui est délivrée à titre de renseignements en attendant l'aboutissement du processus de l'entérinement de ses diplômes.

Elle ne tient pas lieu de diplôme.

Fait à Lubumbashi, le 05 octobre 2021

LE DIRECTEUR DES AFFAIRES ACADEMIQUES

Jean Ngoy Kalumba
Directeur Chef Service